

Module 3.3

Faire du paysage, une composante structurante du projet de renouvellement urbain

Enjeux, methode et modalites de mise en œuvre

Présentation de la formation

Intégrer la dimension paysagère dans le projet urbain permet d'interroger ou de réinterroger un certains nombres d'acquis et de savoir-faire autour de six grandes questions: le paysage comme élément de patrimoine, identité du grand ensemble et corollaire du cadre bâti, le paysage et la qualité de l'espace public (composition urbaine, ambiances et ressenti), le paysage et l'environnement du logement, comme partie de l'attractivité recherchée, la « nature » en ville et près de chez soi—entre attentes, représentations et démarches environnementales, les enjeux de gestion urbaine mais aussi l'attention aux usages et aux modalités d'appropriation, enfin le paysage et ses continuités, pour dépasser l'échelle du PRU et construire de nouveaux liens territoriaux. Sujet d'actualité, l'approche paysagère peut ouvrir sur d'autres filiations, comme celles des projets d'éco-quartier et le développement de l'agriculture urbaine porté actuellement sur différents territoires.

La mise en valeur du paysage est un thème transversal à différents enjeux du projet de renouvellement urbain :

- Accompagner les interventions sur le bâti existant car le paysage est souvent une composante historique de la constitution du grand ensemble (vues, générosité des espaces libres, patrimoine arboré, ...),
- Associer à la refonte des espaces publics et privés une dimension paysagère qualifiant les futurs aménagements, du dessin de l'espace public à la requalification des pieds d'immeubles,
- Rechercher de nouveaux produits habitat attractifs en proposant des relations inédites avec la trame paysagère,
- Etre force de proposition en matière de développement durable et gestion alternative des ressources (biodiversité, gestion des eaux pluviales, îlots de fraîcheur, rafraichissement et désimperméabilisation des sols, ...),
- Accompagner les usages et suggérer de nouveaux modes d'appropriation,
- Gérer les phases de transition opérationnelle par des interventions paysagères.
- Dépasser l'échelle du PRU en construisant de nouveaux liens territoriaux par le paysage.

Objectifs de la formation

- S'interroger sur la construction d'une démarche paysagère dans le projet de renouvellement urbain dans sa capacité à produire un projet territorial
- Identifier les « outils », de la mise en œuvre au suivi, et les conditions de la réussite (programmation adaptée, concertation et co-production, domanialités et modes de gestion).

Enseignante

Véronique Navet, fil rouge, urbaniste, géographe associée de l'Atelier Ruelle - Urbanisme, Paysage et Architecture

Programme

Matin

La démarche, les objectifs par l'exemple d'une réalisation

- 9h00 – 9h30 Accueil, tour de table, recueil des attentes des stagiaires
- 9h30 – 10h30 **Présentation d'un projet de renouvellement urbain (le grand ensemble d'Orly du PRU au NPNRU)**
Projet qui a fait du paysage une de ses principales composantes, mais aussi le levier d'une attractivité nouvelle
- 10h30 – 11h30 **Temps d'échanges**
- Meilleure identification des préoccupations
- Formalisation et questionnements de chacun à partir des sites ou expérience sur lesquels chacun travaille
- 11h30 – 12h30 **Le projet de paysage dans plan guide (stade « convention » et études pré-opérationnelles)**
Mise en oeuvre et outils
- 12h30-14h00 Déjeuner

Après-midi

Présentation de différents "outils" pour la concrétisation et l'appropriation du projet paysager

Comment faire pour que cette composante du projet soit appropriée par tous ses acteurs ?

- 14h00 – 15h00 **L'AVP Global d'aménagement des espaces publics, fil conducteur du projet d'ensemble**
En phase opérationnelle, préserver la cohérence de la démarche paysagère dans le projet d'aménagement des espaces publics – qui mobiliser ? Les services gestionnaires, acteurs incontournables
- 15h00 – 15h45 **Le projet paysager intégré à la transformation du cadre bâti**
Les outils (règlement d'urbanisme, charte, prescriptions, fiches de lot, suivi...)
- 16h00 – 17h00 **Au plus près des usages, la co-construction du projet**
En amont, l'enjeu de la programmation - exemple d'une démarche de co-programmation d'un espace paysager avec les habitants, les usagers et les services
- 17h00 – 17h15 Bilan et évaluation de la formation